

Recherches sociographiques



DESROSIERS, Jean-Yves et Luc-Normand TELLIER (éds), *Qui décide au Québec? Les centres de décision de l'économie québécoise*

Jorge Niosi

Volume 20, numéro 3, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055855ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055855ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Niosi, J. (1979). Compte rendu de [DESROSIERS, Jean-Yves et Luc-Normand TELLIER (éds), *Qui décide au Québec? Les centres de décision de l'économie québécoise*]. *Recherches sociographiques*, 20(3), 409–411.
<https://doi.org/10.7202/055855ar>

COMPTES RENDUS

DESROSIERS, Jean-Yves et Luc-Normand TELLIER, *Qui décide au Québec? Les centres de décisions de l'économie québécoise*, Montréal, Quinze, 1978, 227p. (« Économie et développement ».)

L'ouvrage est un recueil réunissant les présentations qui ont eu lieu au congrès d'avril 1978 de l'Association des économistes québécois (A.S.D.E.Q.) sur le thème de la prise de décision au sein de l'économie du Québec. Il rassemble seize contributions distribuées en sept sections : le problème global de la prise de décision, la décision dans les secteurs de la fabrication, du commerce, de la finance, de l'État, du syndicalisme et dans le mouvement coopératif. Cinq de ses sections comportent une présentation-résumé et il y a en outre une introduction globale et une conclusion générale.

Dans son « Introduction », Henri-Paul Rousseau justifie le thème du colloque. D'une part, « les Québécois ont traditionnellement été profondément préoccupés par la question de la structure de la propriété » (p. 11). D'autre part, la concentration de l'économie, la croissance des firmes multinationales et de l'État annulent la souveraineté du consommateur qui était censée exister en concurrence parfaite. La question du pouvoir économique (étrangère à la pensée néo-classique) devient alors une question d'actualité.

Dans la première section, Gérard Bélanger n'est pas de cet avis. Pour lui, « les forces concurrentielles enlèvent tout intérêt à la question : Qui décide? Elles dépersonnalisent les décisions. Les producteurs doivent s'ajuster aux désirs des demandeurs... » (p. 21). Et il ajoute : « Cette réalité est encore plus vraie à long terme. » Bélanger n'indique pas la durée du long terme et, dans sa perspective théorique, il n'a pas intérêt à le faire car au Canada, depuis cinquante ans et plus, la plupart des secteurs économiques (des banques commerciales à la sidérurgie, de la machinerie agricole à l'industrie papetière, de l'industrie automobile au transport ferroviaire et aérien, des *mass media* aux industries minières) sont des oligopoles fortement concentrés, en partie reflets de l'investissement étranger, très concentré à son tour. Et les secteurs qui restaient concurrentiels, comme l'immobilier ou le commerce de détail, sont en train de subir les mêmes tendances à la concentration. Dans la contribution suivante, Jacques Henri n'a pas tort alors de souligner que « l'économiste a peu à offrir à ceux qui se demandent : Qui décide de quoi au Québec? » (p. 33). Il aurait peut-être été plus précis de dire « la majorité des économistes » car, dans ce que l'on appelle « économie de l'organisation industrielle », des auteurs comme Joe Bain et John Blair aux États-Unis, ou J. Houssiaux et J.-M. Chevalier en France, ont fourni des apports non négligeables à l'étude de la concentration et du pouvoir socio-économiques. Il est cependant vrai que l'organisation industrielle n'est pas une discipline populaire dans les départements d'économie au Québec.

Dans la deuxième section, Arnaud Sales nous présente un tableau fort bien documenté sur la sous-représentation des Canadiens français dans l'industrie manufacturière. La recherche de Sales

met à jour les données produites par André Raynault sur la propriété des entreprises au Québec. L'une des contributions majeures du recueil, ce texte avance les principales thèses développées par l'auteur dans son ouvrage sur *La bourgeoisie industrielle au Québec* (P.U.M., 1979). F.-A. Angers décide lui aussi de renoncer d'emblée à l'analyse néo-classique traditionnelle. Dans une contribution qui se veut surtout historique, il met en perspective les données de Sales. Angers rappelle que les politiques économiques du gouvernement fédéral ont fourni le cadre aux décisions des entreprises canadiennes et américaines d'investir ou de ne pas investir au Québec. Et il souligne justement que les corporations multinationales, si importantes dans l'économie québécoise, sont loin d'œuvrer toujours dans l'intérêt du pays hôte. Angers répond à l'avance au texte de R. Philips, un cadre de l'Alcan, qui affirme que « nous investirons dans la transformation où ce sera le plus rentable ». Philips feint ne pas savoir que les décisions politiques des pays hôtes (politiques de subventions, de brevets, de législation anti-trust, de concessions hydro-électriques, etc.) sont des éléments majeurs dans la rentabilité ou la non-rentabilité d'un investissement. Et que le protectionnisme, dont l'histoire et la théorie sont encore à faire, a toujours été, sous de multiples formes, l'une des constantes dans les économies capitalistes du centre.

La section sur le commerce est faite de deux contributions courtes, mais solidement étayées par des données empiriques, qui illustrent l'impuissance du consommateur face à la concentration économique croissante du commerce de détail et à la complexité du marché des produits pharmaceutiques. Ce sont là de bonnes contributions à la question centrale du colloque.

Dans la section consacrée à l'analyse du secteur financier, André Marsan présente des données qu'il a lui-même colligées sur la rentabilité et la place des institutions de dépôt au Québec. Ce texte est bien complété par celui de Jean-Michel Paris sur la Caisse de dépôts et placements. Paris analyse le rôle de la caisse dans les marchés d'obligations, d'actions et hypothécaires de la province. Paris, toutefois, a oublié un rôle non officiel mais très important : l'encouragement et le soutien aux entrepreneurs francophones, soutien qui ne présente aucun doute (cf. déclaration de M. Cazavan dans *Le Devoir* du 24 avril 1976, p. 16) et qui méritait d'être signalé. André Ryba de la Banque de Montréal souligne à son tour les avantages économiques que les sièges sociaux des institutions financières apportent à une ville et lance un avertissement on ne peut plus clair aux Québécois : l'option souverainiste peut entraîner la fuite des sièges sociaux des grandes institutions financières situées à Montréal. « La population devrait être informée de ces coûts — si coûts il y a, et les présomptions en ce sens sont très fortes — lorsqu'elle sera appelée à porter un jugement sur ces options. » (P. 142.)

La section sur l'État est composée de deux textes. Raymond Hudon présente quelques réflexions intéressantes sur les forces sociales qui ont amené des changements dans l'État québécois au cours de la Révolution tranquille. Il conclut que, dans la situation actuelle, et « à moins d'interventions radicales [...] on se prépare pratiquement à renégocier sa dépendance, tout en changeant la langue de certains pions sur l'échiquier » et ce, à cause de l'extrême dépendance économique du Québec. Dans un texte qui ne fera pas histoire, Léon Courville recommande « à ceux qui prêchent pour que l'État diminue son importance relative d'être extrêmement prudents [...] mais qu'une meilleure sélection [des programmes gouvernementaux] soit entreprise » (p. 170) par les politiciens. Pourtant il avait rappelé, quelques lignes plus haut, « le vieil adage qui veut que la fonction objective du politicien soit de maximiser la probabilité de réélection » (p. 170).

Dans le seul article qui porte sur le pouvoir économique des syndicats au Québec, Paul Martel-Roy conclut que les syndicats québécois n'ont pas plus de pouvoir qu'ailleurs au Canada, où ils n'en ont que relativement peu. Roy réussit le tour de force d'utiliser un cadre conceptuel néo-classique pour affirmer le contraire de ce que la majorité des économistes néo-classiques soutiennent. Car tout le monde sait qu'en économie néo-classique il n'y a pas d'agents, surtout pas de vilains, sauf les syndicats et les politiciens nationalistes.

La section sur les coopératives est la moins satisfaisante du livre. Aucune des trois études n'aboutit à une conclusion nette sur la question du pouvoir dans le mouvement coopératif du

Québec, à l'exception peut-être du texte de Marc Delisle (de la Fédération des magasins Coop) qui a remplacé l'analyse par une déclaration : « Dans une coopérative, l'assemblée générale des membres est souveraine » (p. 197). Paul Perreault est davantage conscient de l'insuffisance de l'appareil théorique traditionnel pour expliquer le contrôle des coopératives, mais il se limite à exposer les thèses en présence dans d'autres pays, sans produire lui-même de données sur les coopératives québécoises.

En guise de conclusion, Alfred Rouleau se réjouit du fait que « les économistes s'affranchissent de temps à autre des abstractions et des équations d'un monde souvent trop irréal et trop éthéré » (p. 213). Sur le plan idéologique, il se range nettement avec les économistes nationalistes comme Angers et Sales. « Le Québec ne m'apparaît pas contrôler suffisamment de leviers de décision macro-économique, dans le cadre actuel du partage de champs de compétence en matière économique avec le fédéral... » (p. 217). Mais son texte n'apporte aucune thèse ni donnée nouvelles par rapport à celles d'autres participants.

À notre avis, l'ouvrage est d'une valeur inégale à cause de la qualité diverse des contributions présentées. Nous y trouvons côte à côte des études empiriques solides impliquant des recherches originales (notamment les contributions d'Arnaud Sales, Léo-Jacques Marquis, Jean-Michel Paris, Claude Autin ou André Marsan), des éléments de réflexion théorique intéressants (dans les textes de Jacques Henry, Raymond Hudon ou Paul Martel-Roy) ainsi que des exhortations ou des justifications (les textes de Léon Courville, Marc Delisle, Roger Philips ou André Ryba) et des commentaires sur la futilité du sujet (Gérard Bélanger). L'inégalité tient au fait que l'on a voulu publier *toutes* les communications au lieu de trier et de sélectionner les textes selon leur valeur. Nous avons donc affaire à un volume de taille supérieure à l'optimum, et l'acheteur devra en faire les frais. Que cette recension serve à orienter les consommateurs rationnels.

Une deuxième lacune que nous avons relevée est l'absence d'une *analyse* empirique globale qui, à la différence d'un *commentaire* global, coiffe les diverses contributions et donne une vue d'ensemble bien appuyée sur des données agrégées. L'introduction ou la conclusion auraient pu aussi servir à souligner la diversité des points de vue des participants (néo-classiques, nationalistes, néo-ricardiens), diversité qui peut agacer le lecteur profane, sans nécessairement l'éclairer. Il serait à souligner que, pour les prochaines éditions des actes de ses congrès, l'A.S.D.E.Q. voie à corriger ces faiblesses.

Jorge NIOSI

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Pierre O'NEILL et Jacques BENJAMIN, *Les mandarins du pouvoir. L'exercice du pouvoir au Québec de Jean Lesage à René Lévesque*, Montréal, Québec/Amérique, 1978, 285p.

Pour accrocher le lecteur (*sic*), les éditeurs imposent aux auteurs des titres faux mais suggestifs. Le terme de mandarin ne se trouve pas ailleurs que dans le titre du livre d'O'Neill et de Benjamin, et c'est heureux. Ni dans le sens propre ni dans le sens dérivé il ne s'agit de mandarins, mais de différents collaborateurs qui entourent les premiers ministres et qui, tout en le contrôlant plus ou moins, lui servent à contrôler son parti, l'appareil gouvernemental et le corps électoral.

Les deux auteurs montrent que la coalition de ces collaborateurs change d'un premier ministre à l'autre. Jean Lesage avait des conseillers partisans, dont certains étaient aussi des conseillers gouvernementaux, mais les influences prédominantes autour de lui venaient surtout de quelques ministres et de leurs hauts fonctionnaires. Les fabricants d'image avaient peu de place en un temps où les libéraux se croyaient au gouvernement pour longtemps.